

**PROCÈS-VERBAL** de la quatorzième réunion (16-14) de la **commission des études** tenue le mardi 6 décembre 2016, à 9 h, au local G-130 du Cégep de Rimouski.

---

16-14.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Lyanna Bernier, Marianne Bérubé-Dufour, Marlène Cormier, Marie-Pier Martel, Jocelynn Meadows, Carole Paradis et Annie-Claude Prud'homme; messieurs Dany April (président), David Boisvert, Julien Fecteau-Robertson, Dave Gagnon, Jean Simard, Benjamin St-Gelais et Richard Tousignant.

**ABSENCES MOTIVÉES** : mesdames Yolande Huard, Odette Lefebvre et Geneviève Morin; monsieur Luc Jobin.

**ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ** : madame Isabelle Breton (secrétaire d'assemblée).

*Monsieur Dany April souhaite la bienvenue à l'assemblée.*

16-14.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 13<sup>e</sup> (16-13) réunion
  - a) Adoption
  - b) Suites
- .04 – Information
- .05 – Fermeture du programme de Techniques de bureautique : dépôt
- .06 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par monsieur Richard Tousignant et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été proposé.

16-14.03 – **PROCÈS-VERBAL DE LA 13<sup>e</sup> (16-13) RÉUNION**

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par madame Lyanna Bernier, APPUYÉ par madame Annie-Claude Prud'homme et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 13<sup>e</sup> (16-13) réunion tel qu'il a été proposé.

b) Suites

**Services adaptés :**

Monsieur Dany April mentionne qu'étant donné la démarche entreprise par le syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR) auprès du comité de direction, il n'est pas en mesure d'assurer le suivi de ce dossier à la commission des études.

...2

## 16-14.04 – INFORMATION

- **Commission des affaires pédagogiques (CAP)**

Monsieur Dany April informe les membres des principaux sujets qui ont été abordés à la CAP lors de la rencontre de novembre :

**Mannequins haute-fidélité** : La CAP a organisé une rencontre de partage d'expériences avec les collègues qui profitent déjà de mannequins haute-fidélité pour le programme de Soins infirmiers. L'objectif étant essentiellement de présenter les conditions de réussite de l'intégration de ces équipements au programme. Il profite de l'occasion pour informer les membres que le Cégep réaménagera l'étage du F-400 pour le Département de soins infirmiers et que les travaux seront exécutés pendant la période estivale. Il précise que les plans sont presque finalisés.

**Services adaptés** : Le fonctionnement des services adaptés est déficitaire dans plus de 50 % des collèges du réseau. Des représentantes et représentants des services aux étudiants de collèges se sont joints aux directions des études pour trouver les arguments nécessaires à convaincre le Ministère de réinvestir à ce niveau.

**Programmes à revisiter** : Plusieurs programmes sont actuellement en révision. Le Ministère devrait nous présenter éventuellement un portrait précis de l'évolution de chacun des dossiers ainsi qu'un schéma qui présente toutes les étapes de révision d'un programme.

**Compétences de la formation générale** : Malgré le fait que le Ministère ne présente plus les devis de la formation générale dans les publications ministérielles, l'intention n'est pas d'en préparer la modification. On veut simplement associer cette information à chacun des devis de programmes.

**Préalables du secondaire** : Les dernières modifications aux préalables du secondaire, en mathématiques essentiellement, ne sont pas applicables aux étudiantes et aux étudiants qui ont diplômé il y a quelques années ainsi qu'à la formation des adultes, puisque le Ministère a fait disparaître les anciens aux conditions d'admission. Des normes devront être établies dans le but d'uniformiser l'entrée dans les programmes des collèges et ainsi répondre aux besoins des étudiantes et étudiants. En ce qui concerne le Collège de Rimouski, le service des admissions fait l'analyse des dossiers scolaires avec les anciens préalables.

**DEC sans mention** : Un DEC sans mention est un diplôme qui regroupe tous les cours de la formation générale incluant les cours complémentaires, l'épreuve uniforme de français et vingt-huit (28) crédits rattachés à un DEC. On constate une augmentation de ce type de diplomation et il semble que les universités proposent de plus en plus aux nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants d'aller chercher un DEC sans mention au lieu d'admettre ces derniers sous condition sur une période d'un an.

- **Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle (catégorie E-05 du Cahier de gestion)**

Monsieur Benjamin St-Gelais, représentant des enseignantes et enseignants de la formation générale, s'informe sur l'évolution de la procédure locale au Cégep de ladite Politique. Madame Jocelynn Meadows, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs, précise que les travaux sont terminés et que la procédure a été présentée au mois de novembre à la Régie des études. Elle sera donc déposée au comité des études le 31 janvier 2017 et présentée en point d'information le 14 février 2017.

**16-14.05 – FERMETURE DU PROGRAMME DE TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE : DÉPÔT**

Monsieur April informe les membres que le programme de Techniques de bureautique fermera et transmet l'information suivante :

La courbe démographique, particulièrement à l'échelle régionale, a un effet direct sur la population étudiante de l'ensemble de nos programmes d'étude. Dans certains cas, d'autres variables viennent aussi affecter le nombre de jeunes intéressés par nos programmes de formation, ce qui a pour effet de limiter ce nombre à un point tel que la direction du Collège peut suspendre l'offre d'un programme, le temps d'y concentrer des efforts particuliers de recrutement. Si cette stratégie donne habituellement des résultats, ce ne fut pas le cas durant les dernières années avec le programme qui nous intéresse ici, Techniques de bureautique.

Malgré nos interventions répétées auprès des employeurs, il semble qu'il soit toujours difficile pour eux de faire la distinction entre les compétences de ce programme et son équivalent au secondaire, ce qui limite sa mise en valeur. Nous savons aussi que ce diplôme de niveau collégial n'est pas reconnu dans les conventions collectives provinciales du personnel de soutien. De plus, nous avons fait le choix ici d'offrir le profil Microédition et hypermédia, mais ce dernier, contrairement à ce que nous avons cru à l'époque, ne s'est jamais confirmé comme un choix pertinent pour la petite et moyenne entreprise.

Le programme de Techniques de bureautique a profité de ressources supplémentaires depuis que l'on supporte les efforts de recrutement des programmes en difficulté de recrutement (moins de 10 étudiantes et étudiants en première année). Ces besoins ont aussi été traités en priorité par l'équipe de l'information scolaire et du recrutement. Tous ces efforts n'ont pas donné de résultats et le programme est suspendu depuis maintenant trois ans.

Nous avons aussi travaillé avec les membres du département pour évaluer la possibilité d'offrir une partie ou la totalité du programme en formation à distance, ce qui n'a pas donné de résultats non plus.

Cette réalité amène la direction du Collège à proposer la fermeture définitive de ce programme.

CONSIDÉRANT les initiatives particulières prises par le Collège pour relancer le programme de Techniques de bureautique;

CONSIDÉRANT la détérioration de la situation du recrutement malgré les efforts investis;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises dans le respect de la convention collective du personnel enseignant, des politiques en vigueur au Cégep et de la *Loi des collèges*;

**Les recommandations :**

- Donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la fermeture du programme de Techniques de bureautique.
- Exprimer par lettre à tous les membres du personnel enseignant œuvrant dans le programme son appréciation pour leur travail et les efforts investis dans le recrutement.

**16-14.06 – PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- Fermeture du programme de Techniques de bureautique : avis
- Amendement au Règlement sur les droits d'admission (Règlement 99-02.10) : dépôt
- Amendement au Règlement sur les droits d'inscription (Règlement 99-03.11) : dépôt
- Amendement à la Politique tarifaire concernant les frais d'administration de certains services supplémentaires : dépôt
- IMQ - Modifications des grilles de programmes : dépôt
- Cégep – Modifications des grilles de programmes : dépôt
- Modifications au Règlement relatif à l'organisation des stages en mer (Règlement 06-06.24): dépôt
- Méthodes d'adoption des attestations d'études collégiales (AEC) : information
- Évaluation du fonctionnement du comité des études et de la commission des études : information

La séance est levée à 9 h 42.

---

Président

---

Secrétaire d'assemblée